



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE SERVICE DE
BLANCHISSAGE, LE NETTOYAGE D'ARTICLES
TEXTILES ET DE VOILAGES POUR LES
SERVICES MUNICIPAUX. LOT N°3 :
BLANCHISSERIE DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL**

**DÉCISION N° DM-22-442
EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP le 25 août 2022 relatif au blanchissage, le nettoyage d'articles textiles et de voilages pour les services municipaux ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société les ateliers du parc de Claye, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement du lot n°3 : blanchisserie des vêtements de travail ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société les ateliers du parc de Claye, 6 rue de la Gabrielle CS30295 77414 Claye Souilly Cedex, représentée par Monsieur LOIRC Jean-Raphael pour le lot n°3 relatif à blanchisserie des vêtements de travail du marché de service de blanchissage, le nettoyage d'articles textiles et de voilages pour les services municipaux.

Les prix du marché sont traités à prix unitaires, sur la base d'un bordereau de prix unitaires annexé à l'acte d'engagement

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du contrat, il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Le montant maximum annuel des prestations est de 90 000,00 € HT.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221124-lmc1H10283H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/11/2022
Date de Publication : 24/11/2022

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221124-lmc1H10283H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/11/2022
Date de Publication : 24/11/2022